

## Réunion de Bureau du 1<sup>er</sup> décembre 2015 à 10h

### Procès verbal

*Etaient présents : Christine Noiville (CN), Claude Gilbert (CG) et Joëlle Busuttill*

*En liaison téléphonique : Pascal Boireau, Jean-Christophe Gouache, Patrick de Kochko et Jean-Christophe Pagès (JCP)*

Excusée : Claudine Franche, a donné pouvoir à Pascal Boireau.

### Ordre du jour : Travail sur les nouvelles techniques de sélection

CN remercie les membres du Bureau de s'être rendus disponibles pour ce Bureau exceptionnel mis en place en réaction aux modifications de l'agenda de la Commission européenne. Les NBT étant finalement très probablement à l'ordre du jour de la réunion du 11 janvier 2016, les éléments de synthèse établis par le HCB sur ces questions sont attendus le 8 janvier au plus tard, l'organisation actée en Bureau en novembre en est donc nécessairement impactée.

Le projet de saisine adressé au HCB à titre d'information et transmis confidentiellement aux membres du Bureau permet d'envisager un travail en deux étapes.

Avant de se prononcer sur la nature de la réponse qui sera transmise et la méthodologie de travail envisageable dans ce calendrier contraint, **le Bureau prend la décision de travailler sur les nouvelles techniques de sélection en deux étapes, la première étape devant se clore pour le 8 janvier 2016.**

Dans cette perspective, les travaux conduits précédemment seront valorisés et, dans la mesure du possible complétés ou enrichis pour la discussion en séance du CEES, le 16 décembre.

De quoi a-t-on besoin pour préparer ce débat ?

**Du côté du CS :**

- 1. les fiches techniques** pourront être transmises à nouveau à tous les membres du CEES (celles-ci sont encore provisoires, la version définitive, qui inclut notamment des modifications de forme destinées à en faciliter la lecture, sera mise en ligne sur le site du HCB vraisemblablement avant la fin de l'année) ;

*JCG souligne la qualité de ces fiches, il lui semblerait utile que les CEES puisse disposer d'un document synthétique qui regroupe ces différentes techniques par famille et présente pour chacune d'entre elles les enjeux. C'est en effet le projet du CS précise JCP, même si, comme l'indique Pascal Boireau, il faut se garder, vu la complexité de ces techniques, d'une approche synthétique qui pourrait être trop réductrice.*

- 2. un document synthétique sur les risques et sur la qualification d'OGM des NBT** (attendu pour le 11 décembre) ;

*JCP va proposer au GT mis en place sur les NBT de travailler sur ce sujet et essayera dans la mesure du possible de produire un texte pour le 11. Ce texte sera débattu au CS du 16 décembre. Martin présentera ce texte au CEES le 16 décembre et si cela s'avère nécessaire JCP pourra venir répondre aux questions des membres du CEES en fin de journée.*

*En réponse à une interrogation de J.-C. Gouache sur l'opportunité d'évoquer les risques dans cette première phase de réponse, CN précise que la question qui nous est posée étant de savoir que faire des NBT d'un point de vue réglementaire, la réponse ne peut être envisagée sans prendre en compte les risques en jeu.*

- 3. les observations du GT du CS sur les documents fournis par les parties prenantes ;**

*Ces observations (qui reprendront largement celles formulées par Nils lors du dernier CEES) seront portées à la connaissance des auteurs des textes qui en disposeront.*

#### **Du côté CEES :**

- 1. les deux documents émanant des parties prenantes** (revenus pour le 11 décembre) ;

- 2. un texte juridique**

*Le texte de Sarah Vanuxem présente le point de vue de cette dernière. Il semble qu'Estelle Brosset soit de son côté en train d'écrire un texte. L'idée d'un texte pédagogique et synthétique, qui présente les divers points de vue existants, lui sera soumise. Si cela n'est pas possible dans le délai imparti, le Secrétariat pourra s'en charger. J.-C. Gouache et P. de Kochko transmettront à CG les informations dont ils disposent sur le sujet.*

#### **Le Bureau prend acte de ce calendrier.**

Du point de vue de la méthode de travail, la question se pose de savoir, s'il faut mettre en place un GT pour le CEES. Si cela est difficile dans les délais impartis, il semblerait utile que les 4 ou 5 personnes qui connaissent bien ces questions puissent venir en appui au Secrétariat pour

préparer le débat. Il faudrait en effet que le CEES puisse disposer le 16 d'une **liste de questions à poser en séance**. Martin serait en interaction avec ces membres dans la semaine du 7 au 11.

Les membres de ce groupe « virtuel » doivent être identifiés : il pourrait s'agir de Guy Kasler (P. de Kochko va s'assurer de sa disponibilité), J.-C. Gouache, Sarah Vanuxem, Estelle Brosset et enfin des membres du CEES représentants des syndicats et des associations de consommateurs qui se sont manifestés lors de la dernière séance.

La liste définitive devra être validée par les VP du CEES dans la semaine.

Enfin, après le 16, le Secrétariat sera en charge de la rédaction du texte qui sera transmis le 8 janvier. Il conviendra d'informer les membres du CEES qu'ils seront invités à transmettre leurs remarques éventuelles dans des délais très courts et vraisemblablement pendant les fêtes.

En réponse à P. de Kochko qui s'inquiète des modifications induites dans les travaux en cours par le traitement en urgence des NBT, CN répond que cette question sera à l'ordre du jour du Bureau du 15 décembre.